

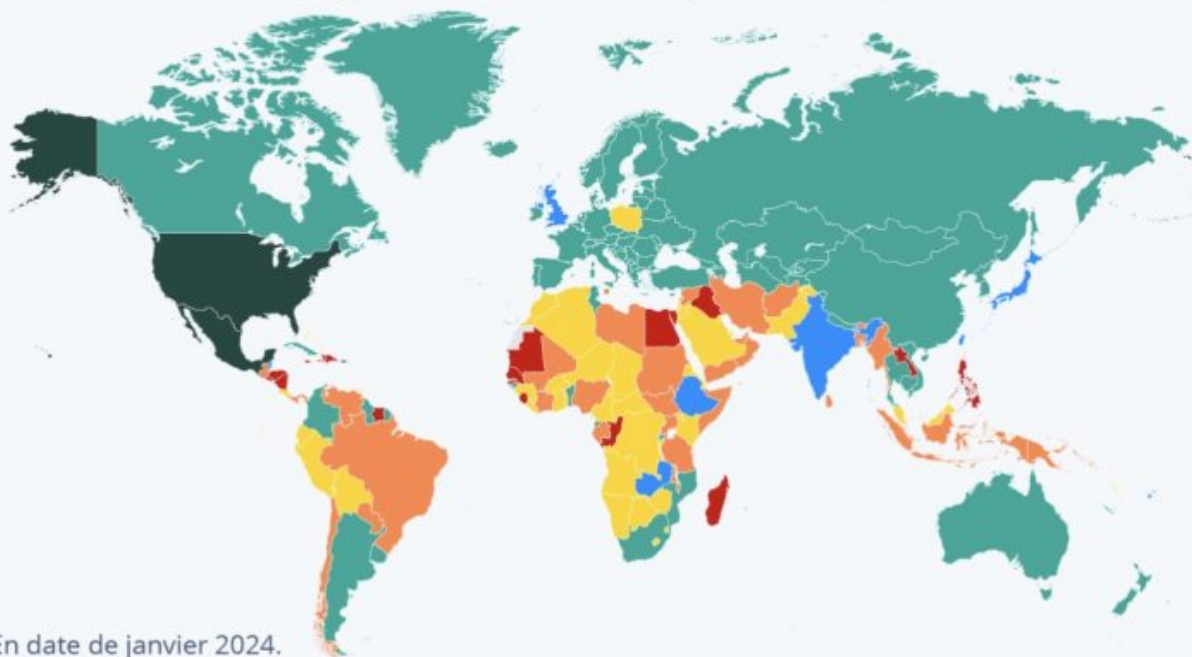
Avortement : quand un mot synonyme d'échec devient synonyme de Victoire...

écrit par Jacques Martinez | 5 mars 2024

L'avortement dans le monde

Statut légal de l'avortement (IVG) dans le monde en 2024

- Totalement interdit
- Seulement permis pour sauver la vie de la mère
- Autorisé pour raisons de santé
- Autorisé pour raisons socio-économiques
- Autorisé sur demande (avec des limites gestationnelles)
- Législation variant selon l'État (système fédéral)



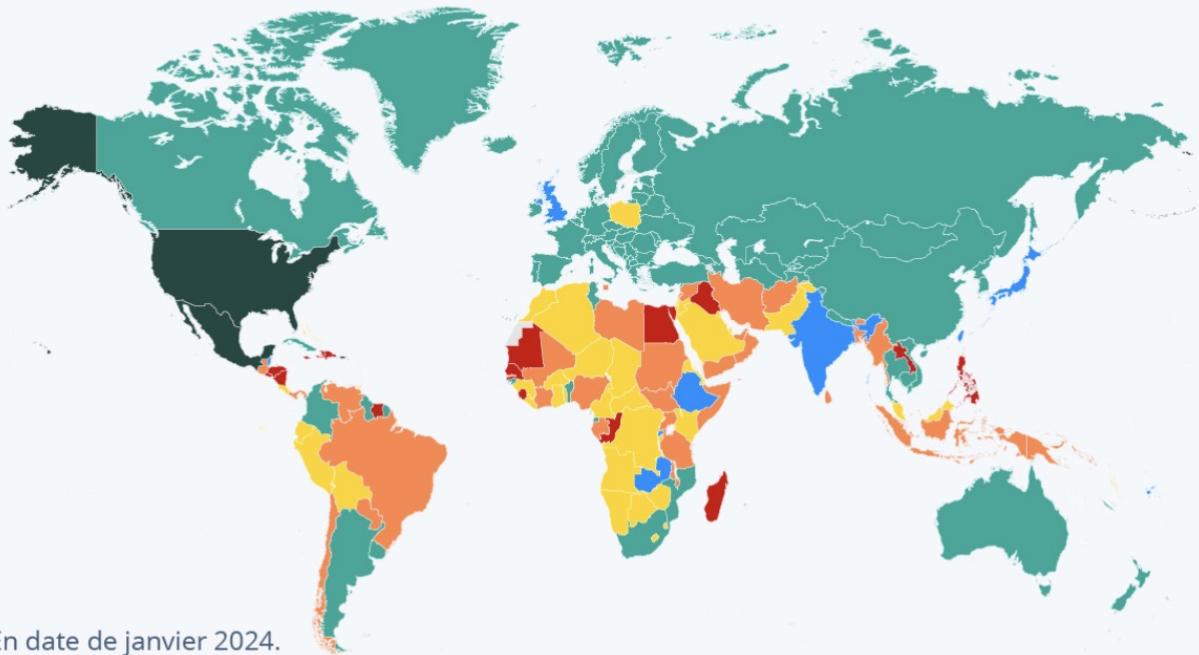
En date de janvier 2024.

Source : Sénat - Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

L'avortement dans le monde

Statut légal de l'avortement (IVG) dans le monde en 2024

- Totalement interdit
- Seulement permis pour sauver la vie de la mère
- Autorisé pour raisons de santé
- Autorisé pour raisons socio-économiques
- Autorisé sur demande (avec des limites gestationnelles)
- Législation variant selon l'État (système fédéral)



En date de janvier 2024.

Source : Sénat - Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Le mot « avortement » a, à l'origine un sens négatif d'« échec » alors que, en particulier depuis ce lundi 4 mars 2024, pour une majorité de femmes, il est considéré comme une... « victoire » !

Mais, plus curieux encore, connaissez-vous l'étymologie du mot « échec » ? Eh bien, lui, curieusement, désignait la... « victoire » !

Il en est ainsi du sens de certains mots. Selon le moment, selon le sujet, un mot peut être ressenti dans une optique positive et, dans un autre contexte, comme un résultat négatif.

Ainsi pour « avortement » : si l'on parle d'un projet, d'une étude, d'un voyage, ou de tout autre but que,

malheureusement, la personne intéressée n'a pas pu mener à bien, n'a pas pu réaliser, n'a pas pu concrétiser, l'avortement de ce projet, de cette étude, de ce voyage ou de tout autre sujet prometteur d'espoir voire d'espoirs, son avortement est une déception, une frustration, un échec, une désillusion, une déconvenue, un désenchantement, bref, un sentiment négatif puisque ce que la personne voulait réaliser n'est plus possible : c'est... l'échec !

□ **Peu connaissent l'étymologie du mot « échec »**, du moins dans son sens de défaite.

Si vous êtes joueur... d'échecs, vous le savez. En effet, toutes les sources sont d'accord sur l'origine de ce mot à savoir qu'il vient du nom de jeu du même nom ! Un jeu dont le but est la victoire et non l'échec ! **Comment le nom d'un tel jeu en est-il venu à signifier « défaite » ?** La réponse est donnée par de nombreux sites(1) dont lalanguefrancaise.com qui précise que, dans le jeu, l'échec est la « *Manœuvre par laquelle le roi est mis en position de devoir se déplacer, se couvrir ou parer l'attaque sous peine d'être capturé au coup suivant.* » □ Si le nom de ce jeu est devenu synonyme de « défaite », c'est en fait parce que le roi adverse a été battu ! En revanche, ce jeu d'échec conduit à la « victoire », le joueur qui a mis bas le « roi battu » ! L'expression « échec et mat » qualifie le battu mais concerne avant tout le « vainqueur »!

Et voilà comment le mot « échec » s'est rapproché du verbe « échouer » qui pourtant n'a rien à voir, rien de commun du point de vue étymologique avec « échec » ! « Échouer » viendrait de « échoir » ou du normand « escoudre » -secouer- alors que **le mot « échec », le jeu, viendrait de « eschac » du persan « shâh » -roi-** ! □ Il est donc surprenant que le mot « échec » que l'on pourrait accoler à « avorter » trouve son origine dans une idée de « victoire » sur le roi d'un jeu... Et que la consécration du mot « avortement » par son entrée dans la constitution française devienne une « victoire ». □

De là à qualifier cette inscription, comme a osé le faire Roseline Bachelot, ancien ministre de Sarkozy, sur RMC après le vote des parlementaires, de « *c'est le combat de la vie.* » ! **Alors que la France est un des pays les moins favorables aux femmes souhaitant une insémination artificielle et qui cherchent désespérément un don de sperme, contrairement, à celles favorables à la victoire constitutionnelle en faveur de l'avortement.**

Autrefois, la France était le pays dont les femmes voulant avorter devaient aller à l'étranger. **En 2024, ce sont celles qui veulent enfanter qui doivent aller à l'étranger.**

Notons que notre président a choisi de réunir le parlement le 4 mars : aurait-il réuni le parlement en plein ramadan pour prendre une mesure touchant à la religion musulmane ? C'est peu probable voire assurément non ! □ Pourtant, alors que les catholiques fervents sont contre l'avortement, Macron a réuni le parlement - cela ne peut être une erreur de sa part- en plein carême catholique. Celui-ci a, en effet, commencé, cette année, le 14 février et se terminera le 28 mars. Était-il à trois semaines près pour inscrire cette loi dans la constitution ? La réponse est non. □ Donc pour quelle raison l'a-t-il fait en plein carême catholique ? Des responsables catholiques voulaient d'ailleurs que les églises sonnent le glas au moment du vote. En avez-vous entendu ? Mais qu'il ne fasse pas une manoeuvre identique avec les musulmans. Les muezzins vont lui encombrer les trompes d'Eustache !

□ **Jacques MARTINEZ**, journaliste, □ à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

□ **(1)** Le site lalanguefrancaise.com :

Échec – Nom commun □ Manœuvre par laquelle le roi est mis en danger immédiat de capture.

□ 1/Le roi ne peut pas roquer...

(faire un roque, mouvement qui consiste à intervertir, avec un

décalage, les positions de la tour et du roi pour mettre celui-ci à l'abri)

□...étant en échec, ni lorsqu'il a remué, ni lorsqu'il essuierait un échec en passant, ni avec une tour qui aurait remué de sa place.(Figuré)

□2/Situation qui entrave ou contrarie les plans ou intentions de quelqu'un.

□3/Défaite temporaire dans une activité ou un projet.

<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/echec>

□====

□Le site dictionnaire.orthographique.com :

Le mot échec provient d'un mot persan, shah, qui signifie « roi ». Ce mot figurait dans l'expression shah mat, « le roi est mort » : expression d'abord passée en arabe, puis en français dès le XI^e siècle. □À cette époque, le mot avait la forme eschac, au pluriel eschas.

L'apparition du son [k] à la fin du mot est probablement due à l'influence d'un autre mot d'ancien français, eschec, qui signifiait « butin ». □Jeu contraire de réussite : comment le sens de échec a-t-il évolué ?

Le sens du mot qui s'est développé en français est celui relatif au jeu de plateau. On a d'abord employé l'interjection « échec et mat » (empruntée au persan) au jeu d'échecs, pour indiquer que le roi de l'adversaire était en position d'être pris, ce qui met fin à la partie.

Dès le XII^e siècle, le mot échecs a aussi désigné le jeu lui-même, puis les pièces avec lesquelles on y joue.

Le second groupe de sens est apparu peu après, au XIII^e siècle : d'abord le sens figuré de « obstacle, situation délicate », puis celui de « insuccès, fait d'échouer » qu'on lui connaît encore aujourd'hui.

Bien que leurs formes soient proches, les mots « échec » et « échouer » n'ont pas la même origine. Mais la forte proximité de sens entre les deux mots, qui provient peut-être de l'influence qu'ils ont exercé l'un sur l'autre, fait qu'on rapproche plus facilement le nom échec (comme contraire de réussite) du verbe échouer, plutôt que du nom du jeu.

<https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/etymologie-echec>

